



Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 076-217605765-20260427-613-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 23 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoit ROUGEOLLE, Maire.

Date de publication

Le 05 Mai 2026

Étaient présents : ROUGEOLLE Benoit, JEANNE Laurent, SANSON Maryline, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle, BUNIAS David, BERTHELOT Florence, PATTERSON Gwladys, ORANGE Antoine, LEBOUCHER Christine et VIGNE Romain formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Absents : LECOURT Corinne et DOURLLEN Aurélien

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

Mr DOURLLEN Aurélien a donné pouvoir à Monsieur Benoit ROUGEOLLE

Mme LECOURT Corinne a donné pouvoir à Mme Maryline SANSON.

OBJET : 2026 - 7.10 – 37 – GARDERIE PERISCOLAIRE – TARIFS – 2026-2027

Considérant l'inflation sur l'année 2025-2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- modifie les strates des quotients familiaux évoqués avec les services de la CAF, se révélant trop faibles
- fixe le tarif suivant à compter du 1^{er} septembre 2026 :

| QUOTIENT FAMILIAL CAF | Matin 7 h 30 – 9 h | Soir 16h30 – 18 h |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| QF<700 | 3.00 € | 3.30 € |
| 701<=QF<900 | 3.10 € | 3.40 € |
| >=901 | 3.20 € | 3.50 € |

Voté à l'unanimité

Le Maire
Benoit ROUGEOLLE

En mairie, le 05 Mai 2026
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL